

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 29
Présents : 25
Procurations : 4
Absent : 0

Date convocation et affichage : 17 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Espace République à Jacou, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Renaud Calvat, Maire.

Membres présents :

Renaud Calvat, Maire,

Magali Nazet-Marson, Patrick Azéma, Sandra Lanini, Benjamin Delprat, Jacqueline Vidal, Michel Combettes, Jean-Michel Caritey, adjoints

Denis Roure, Elisabeth Nait, Violaine Morel, Brigitte March, Nachida Bourouiba, Jacques Daures, Christine Baudouin, Thierry Ruf, Sabine Perrier-Bonnet, Eric Monin, Nicolas Jourdan, Brice Favre, Jamal Ellassri, Karine Anneya, Nathalie Mallet-Poujol, Virginie Pascal, Robert Trinquier, conseillers municipaux.

Membres représentés :

Christine Delage pouvoir à Renaud Calvat
Christine Marti pouvoir à Karine Anneya
Renée Collomb pouvoir à Jean-Michel Caritey
Corentin Pic pouvoir à Michel Combettes

Secrétaire de séance : Robert Trinquier

Affaire 8 - Convention de partenariat avec l'association « Jouvence APA Montpellier »

Rapporteur : Violaine Morel

Madame la conseillère municipale déléguée rappelle que dans le cadre du programme « Bien vieillir » et de la prévention des chutes, la collectivité a décidé de mettre en place des ateliers d'activités physiques adaptées depuis septembre 2008.

Compte tenu de l'implication de l'association « Jouvence APA Montpellier » depuis la création de cette activité, la signature d'une nouvelle convention pour la période 2025-2026 est proposée.

En conséquence, elle propose au conseil municipal d'approuver la convention de partenariat avec l'association « Jouvence APA Montpellier » jointe à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

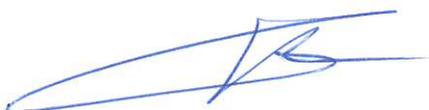
Entendu l'exposé de Madame la conseillère municipale déléguée et après avoir pris connaissance du document et en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE la proposition formulée.

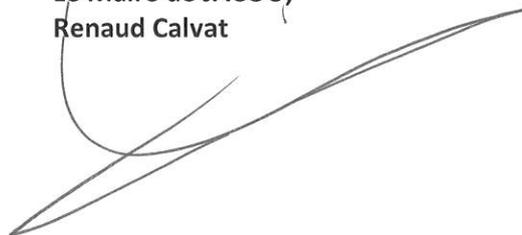
Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

**Le secrétaire de séance,
Robert Trinquier**



**Le Maire de JACOU,
Renaud Calvat**



Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 26.06.2025
- date d'affichage le : 26.06.2025